

**Conférence de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire mondiale :
les défis du changement climatique et de bioénergie
(Rome 3-5 juin 2008)**

**Intervention de S.E. M. Philippe Blanchi, Représentant Permanent de Monaco auprès
de la FAO et du PAM, Chef de Délégation**

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur de la FAO,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Il pourrait paraître paradoxale qu'un pays dont le territoire de 2 Km², dont un sixième gagné sur la mer, est intégralement urbanisé au dehors des espaces verts, qui ne produit que des fleurs, des fruits exotiques, des plantes succulentes (cactes) et se livre à une pêche artisanale, intervienne sur le sujet grave et complexe de la sécurité alimentaire mondiale, thème de la conférence qui nous réunit au siège de la FAO.

S.A.S. le Prince Albert II m'a chargé pourtant d'exprimer ses vifs regrets de n'avoir pu se rendre aux courtoises invitations de S.E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies et à celle de S.E. M. Jacques Diouf, Directeur Général de la Fao et d'exposer, en son nom, aux participants à cette conférence quels sont nos engagements et nos efforts sur le terrain pour aider, à la mesure de nos moyens certes modestes, les pays souffrant de la crise majeure actuelle à faire face aux défis du changement climatique et des biocarburants



Sous l'impulsion du Prince Albert II, le Gouvernement de la Principauté de Monaco a considérablement accru son effort dont le domaine de l'aide publique au développement en faisant de la lutte contre la pauvreté sa priorité d'intervention.

Cette action se déploie principalement dans deux régions du monde : le bassin de la Mer Méditerranée et l'Afrique sub-saharienne.

En 2008, plus de 85 projets sont ainsi programmés dans vingt pays partenaires : notre aide publique est apportée directement aux pays en développement ou bien transite par les institutions multilatérales. Les quatre pays avec lesquels notre partenariat s'est le plus développé sont le Maroc, la Tunisie, le Niger et le Madagascar.

Le Gouvernement de la Principauté de Monaco a fortement accentué son effort ces dernières années: Notre objectif est d'y consacrer 0,7% de notre revenu national brut en 2015.

Les domaines d'intervention coïncident avec les huit objectifs du Millénaire pour le Développement, un accent particulier étant mis sur la santé et le secteur social, la préservation et la valorisation des ressources naturelles (réhabilitation des terres, adduction d'eau, biodiversité et ecotourisme), l'appui aux activités financées par le microcrédit, l'éducation et la formation.

Je soulignerai, enfin, que le Gouvernement Princier travaille aussi en partenariat avec sept ONG monégasques, actives dans le domaine de l'humanitaire, et que nous venons de créer un programme de volontaires internationaux.



Nos actions de coopération internationale en relation avec la sécurité alimentaire se concentrent sur douze programmes qui peuvent être regroupés sous sur cinq thèmes :

1. La Prévention de la malnutrition et de ses effets par la fourniture des compléments nutritifs :

Ainsi, au Burkina Faso chaque année depuis 2004 près de 1.000 enfants sont pris en charge. De même au Sénégal 300 femmes et 7500 enfants bénéficient de programmes adaptés de soutien alimentaire.

2. Situation d'urgence

Une aide d'urgence de 100.000 € vient d'être débloquée en réponse à l'appel du PAM consécutif à l'augmentation du prix des denrées alimentaires au niveau mondial qui affecte plus particulièrement les pays en voie de développement. Ces fonds bénéficieront notamment au Niger.

3. Renforcement des capacités économiques favorisant l'accès à des ressources alimentaires suffisantes ou de meilleures qualités nutritives :

Il s'agit de soutenir la mise en place d'activités génératrices de revenus et des programmes de micro finance dans plusieurs pays d'Afrique.

4. Sécurisation et développement des moyens de production agricole locaux :

Je citerai la lutte contre la désertification par l'aménagement de jardins maraîchers dans les vallées de l'Air du Niger ainsi que sur les terroirs riverains du plateau de Ganguel; la réhabilitation des palmeraies de Tata au Maroc et de l'oasis de Ras El Ain à Nefta en Tunisie.

5. Approvisionnement en eau potable et assainissement

Au Mali et en Ethiopie, des programmes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement (création et réhabilitation de puits) permettent aujourd'hui à près de 20.000 personnes de bénéficier d'un accès à l'eau potable.

Dans le cadre de ses projets dans les domaines de la santé et de l'éducation (construction de centres de santé, d'écoles ...), la Coopération monégasque procède à chaque fois à la réalisation de forages équipés de pompes manuelles ou de mini stations d'adductions d'eau potable alimentée par énergie photovoltaïque afin que la population bénéficie d'un accès à l'eau potable. Aujourd'hui près de 150.000 personnes sont concernées par ces ouvrages.



Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur de la FAO,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

La Principauté de Monaco est foncièrement attachée aux valeurs fondamentales qui inspirent la charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, comme sa propre Constitution.

Il est manifeste que le droit à l'alimentation fait partie des droits élémentaires de l'être humain : comment vivre dignement si on ne peut pas même se nourrir !

La Principauté de Monaco apportera donc son appui aux mesures que la déclaration en cours d'élaboration proposera en conclusion de nos travaux.

La crise, hélas durable, qui affecte les populations les plus défavorisées nécessite la mobilisation de toutes les forces de la communauté internationale.

Je vous remercie.